



SUP' SAINT JEAN

18, rue Raymond Delmotte
02100 Saint-Quentin

03 74 23 52 53

18, rue Raymond Delmotte

ufa.stjean@gmail.com

www.st-jean02.org

BACHELOR

RESPONSABLE COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL

Certification professionnelle ECORIS revue en date du 15/09/2021
Session 2024 / 2026

**En alternance,
12 mois en entreprise**

Le Bachelor Communication, Digital & Événementiel permet aux collaborateurs d'accompagner les entreprises dans leur transition digitale, tant au niveau de la stratégie marketing que des plans d'action en communication dont la gestion des événements et des relations presse.

LES PRINCIPALES MISSIONS *(liste non exhaustive)*

Responsabilités et développements des projets et des stratégies

Polyvalence dans les domaines de la communication et du digital

Déploiement des actions de communication et des projets événementiels d'une entreprise

Contribution à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de communication générale de l'entreprise

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier d'inscription complété
- Entretien
- Bénéficier d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Article L.6222-12 du code du travail : "La date du début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat."

PRÉ-REQUIS

- BAC+2 validé (120 ECTS), Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 5, ou BAC validé suivi de 5 années d'expérience dans le secteur tertiaire.



- Demandeur d'emploi
- Étudiant
- Salarié





ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Rythme d'alternance** : 2 jours en cours, 3 jours en entreprise.
- **Durée de la formation** : 434 heures de formation (présentielle) / 12 mois de contrat en entreprise.
- **Nombre d'apprentis** : 10 minimum, 15 maximum.
- **Moyens pédagogiques** : travail en groupe / TD / étude de cas. Accès à la plateforme de ressources numériques. Méthodes pédagogiques déductives et inductives.
- **Modalités d'évaluation** : épreuves écrites et orales --- période en entreprise évaluée par le tuteur et à partir du mémoire professionnel.
- **Validation** : validation des 5 blocs de compétences de la certification - présentation écrite et orale d'un mémoire professionnel réalisé autour d'une thématique globale choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité visé par la certification.

Pour plus d'informations consultez la fiche RNCP 35856



COÛT DE LA FORMATION

Article L6211-1 : "La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son responsable légal."

Prix de vente : 7 702 € selon le décret n°2023-945 du 13 octobre 2023 "fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage".

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise de secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : "Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...)", à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n°2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en oeuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.



VALEUR AJOUTÉE

L'équipe de formation est à la fois composée de **formateurs** mais aussi de professionnels. Ensemble, ils abordent à la fois l'aspect théorique et pratique que les apprentis côtoient déjà durant leur contrat.

Les apprentis disposent de la **Suite Office 365**, de la **Suite Adobe Creative Cloud** et travaillent sur la plateforme "Teams".

LES TAUX POUR

2023*

Taux de réussite : non calculable

Taux de poursuite d'études : non calculable

Taux d'interruption en cours de formation : non calculable

Taux d'insertion dans l'emploi : non calculable

*1ère promotion en 2024 (la formation ayant débuté en 2023, les résultats de la première session ne seront disponibles qu'en août 2024)



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Orientation et adaptation pédagogique possible pour les personnes présentant des troubles Dys. (tutorées par un référent handicap)

Service handicap du CFA Jean Bosco :
handicap@cfajeambosco.fr

Référente handicap de l'UFA Saint Jean et la Croix,
Marie-Véronique Daguet : mdaguet@ac-amiens.fr

+ d'informations sur le site internet



SUP' SAINT JEAN

18, rue Raymond Delmotte
02100 Saint-Quentin

03 74 23 52 53

18, rue Raymond Delmotte

ufa.stjean@gmail.com

